

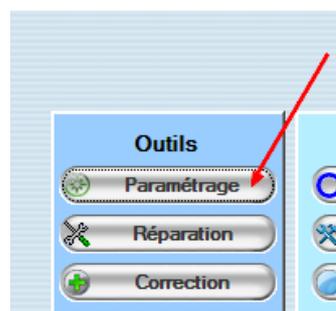
NIMEGUE V3

Fiche technique 3.06 : Paramétrage de Nimègue

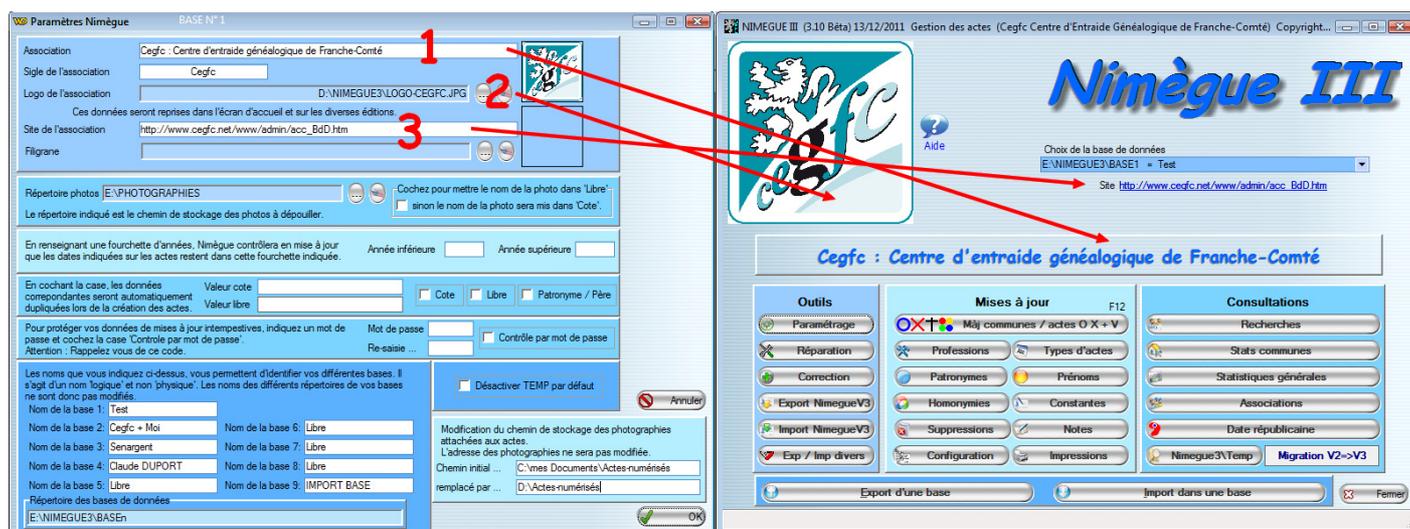
Version au 18 décembre 2011

Nimègue peut être personnalisé, tant du point de vue de l'environnement que du fonctionnement, et ce, pour **chacune des bases**.

Accès au paramétrage de Nimègue

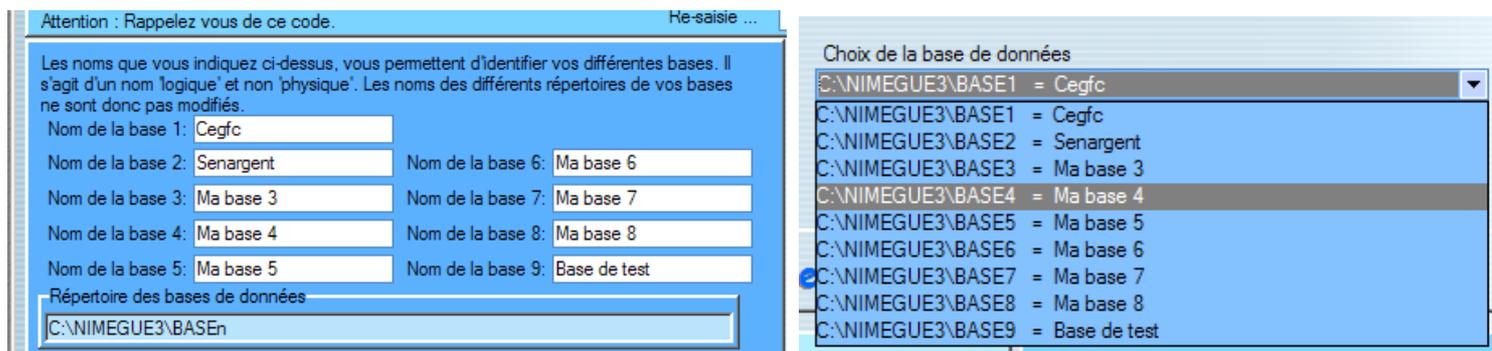


Partie 1 = Paramétrage de l'écran du 'Menu' de Nimègue.



- 1 L'intitulé saisi apparaîtra au centre de votre écran 'Menu'
- 2 Si vous disposez d'une image (logo) de votre association, ou tout autre photographie de votre choix, vous pouvez l'associer pour la faire apparaître dans le coin supérieur gauche de votre écran 'Menu'
Chaque base pouvant avoir son propre logo, il est recommandé de préfixer le nom du fichier image par le n° de base.
Dans mon exemple, le fichier s'appelle B1-LOGO-CEGFC.jpg
- 3 Si vous saisissez l'adresse du site de votre association (ou tout autre site y compris celui de la documentation de Nimègue Cegfc/JL-GARRET), ce lien apparaîtra en dessous du choix de la base de données. Un simple clic sur ce lien ouvrira le site...

Partie 2 = Paramétrage du nom 'logique' des bases



Vous disposez en tout de **neuf** bases.

Pour rappel, une base contient un 'certain' nombre de fichiers **indissociables**, où sont stockées toutes vos données.

Chaque base est complètement indépendante des autres.

Afin de mieux les 'repérer', vous pouvez les personnaliser en leur attribuant un nom qui vous est propre.

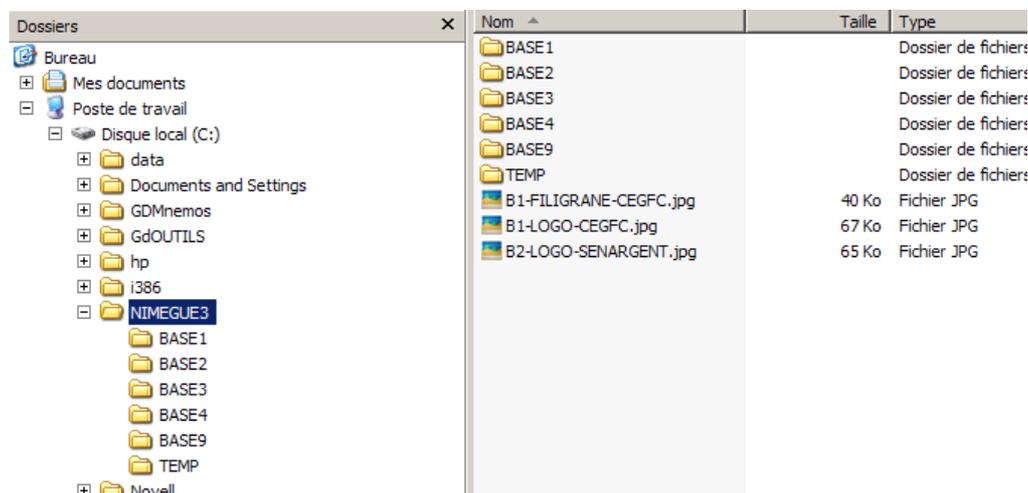
Dans mon exemple, ma première base est celle du Cegfc, ma seconde est dédiée aux relevés/études de la commune de Senargent, mes bases 3 à 8 ne sont pas utilisées, et ma base 9 est réservée aux tests.

Lors de la sélection de votre base à partir de l'écran 'Menu', ces noms apparaîtront dans le champ « Choix de la base de données »

Il faut noter cependant que les bases 'physiques' ont un nom pré-déterminé en dur : BASE1, BASE2 ... à BASE9.

Dans le champ « Choix de la base de données », chaque nom 'personnalisé' de votre base, est préfixé par le chemin et le nom physique de la base.

- Ma base réservée pour le CEGFC s'appelle sur mon disque dur BASE1 et elle est stockée dans le répertoire C:\NIMEGUE3
- Ma base réservée pour à la commune de Senargent s'appelle sur mon disque dur BASE2 et elle est stockée dans le répertoire C:\NIMEGUE3



Partie 3 = Paramétrage des éditions

Ces données seront reprises dans l'écran d'accueil et sur les diverses éditions.

Site de l'association	<input type="text" value="http://www.cegfc.net/www/admin/acc_BdD.htm"/>
Filigrane	<input type="text" value="C:\NIMEGUE3\B1-FILIGRANE-CEGFC.jpg"/>

Si vous souhaitez que vos éditions apparaissent avec un filigrane, vous pouvez associer une image qui viendra s'incruster dans vos documents.

Dans mon exemple j'ai associé l'image B1-FILIGRANE-CEGFC.jpg (une page de 'petits lions' ...)

CEGFC		Table des mariages par 'nom de l'époux'	
Commune de Senargent (70)			
04/02/1766	Epoux : MALCUIT Isidore <i>Originaire de Senargent</i>	Fils de : MALCUIT Pierre et JOURDAIN Françoise	
	Epouse : BATAILLE Françoise <i>Originaire de Senargent</i>	Fille de BATAILLE Claude François et CHATILLON Jeanne	
19/11/1864	Epoux : MALCUIT Isidore <i>Agé de : 34 Originaire de Senargent</i>	Fils de : MALCUIT Victor et PATHIER Marie Joseph	
	Epouse : PATHIER Marie Joseph <i>Agée de : 35 Originaire de Senargent</i>	Fille de et PATHIER Jeanne Françoise	
06/02/1770	Epoux : MALCUIT Jacques <i>Agé de : 36 Originaire de Senargent</i>	Fils de : MALCUIT Pierre et JOURDAIN Françoise	
	Epouse : BATAILLE Jeanne Marguerite <i>Agée de : 34 Originaire de Senargent</i>	Fille de BATAILLE Nicolas et CLERGET Anne Marie	
21/02/1803	Epoux : MALCUIT Jean François <i>Agé de : 26 Originaire de Senargent</i>	Fils de : MALCUIT Pierre François et JOURDAIN Jeanne Marguerite	
	Epouse : PARNIN Jeanne Françoise <i>Agée de : 29 Originaire de Senargent</i>	Fille de PARNIN Joseph et MALCUIT Claude Françoise	
14/01/1813	Epoux : MALCUIT Jean François <i>Agé de : 33 Originaire de Senargent</i>	Fils de : MALCUIT Jean Nicolas et JOURDAIN Jeanne Françoise	
	Epouse : BOURUT Jeanne <i>Agée de : 34 Originaire de Senargent</i>	Fille de BOURUT Nicolas et JUIF Anne	
25/06/1866	Epoux : MALCUIT Jean François Irénée	Fils de : MALCUIT Pierre François et OLIMER Jeanne Françoise	

Partie 4 = Paramétrage du chemin de stockage des photos à dépouiller

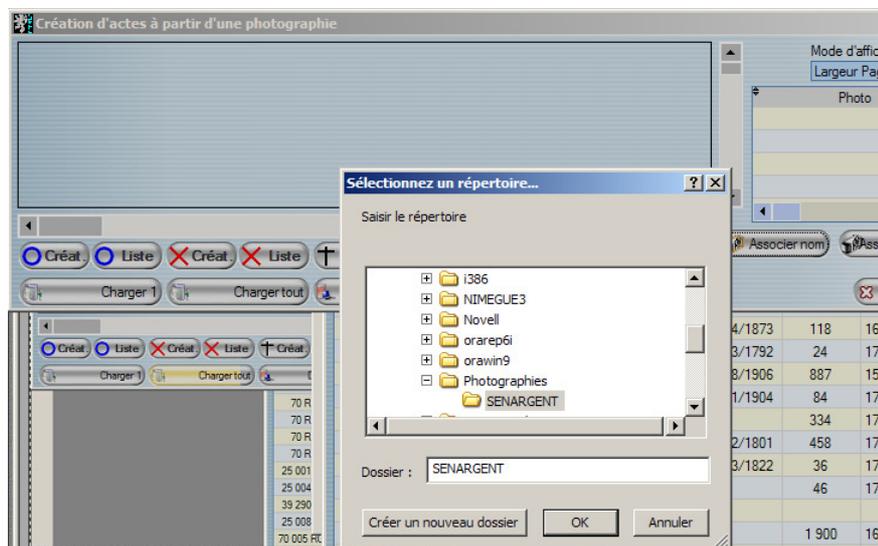
Répertoire photos	<input type="text" value="E:\PHOTOGRAPHIES\SENARGENT"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Cochez pour mettre le nom de la photo dans 'Libre'
Le répertoire indiqué est le chemin de stockage des photos à dépouiller.		<input type="checkbox"/> sinon le nom de la photo sera mis dans 'Cote'.

Si vous effectuez une saisie à partir de photographies (actes numérisés), vous pouvez préciser le répertoire (... chemin) par défaut où sont stockées vos photos.

Ainsi Nimègue se positionnera directement dans le répertoire en question, dès lors que vous irez rechercher une ou un groupe de photographies.

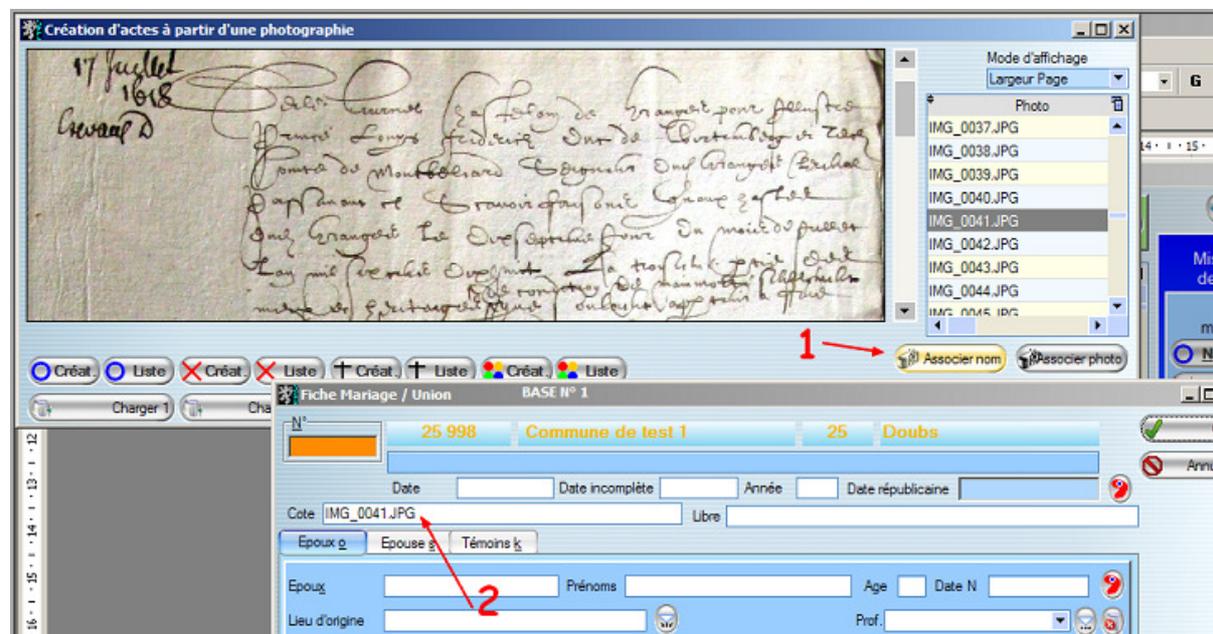
Dans mon exemple, j'indique que mes fichiers photos se trouvent dans E:\PHOTOGRAPHIES\SENARGENT

Au moment du chargement de mes photos, Nimègue se positionne directement dans le répertoire approprié.



Deuxième point. Certaines personnes ne souhaitent pas associer l'acte numérisé à l'acte saisi, mais simplement faire référence au nom du fichier photo.

Il leur est possible de demander que le nom du fichier photo soit reporté dans le champ « Cote » ou « Libre » (dans ce dernier cas, 'cocher' la case).



1 Je clique sur le bouton « Associer nom » pour recopier le nom du fichier photo (IMG-0041.JPG dans l'exemple)

2 La case n'étant pas cochée dans mon paramétrage, le nom du fichier est transféré dans le champ « Cote »

Partie 5 = Paramétrage d'une fourchette de dates

Afin de limiter le risque d'erreur lors des saisies, vous pouvez vous mettre un 'garde fou' en indiquant une fourchette d'années.

En renseignant une fourchette d'années, Nimègue contrôlera en mise à jour que les dates indiquées sur les actes restent dans cette fourchette indiquée. Année inférieure 1823 Année supérieure 1832

Dans notre exemple, si vous saisissez une date extérieure à cette fourchette (11/08/1852), Nimègue vous affichera un message d'erreur.

The screenshot shows the 'Fiche Naissance/Baptême' form with the following details: N° 25 998, Commune de test 1, 25 Doubs. The date is set to Mercredi 11/08/1852. A modal error message is displayed: 'La date saisie n'est pas dans la fourchette de dates autorisée par paramétrage. Corrigez la date de l'acte, ou modifiez votre paramétrage : (Bouton 'Outils' : 'Paramétrage')'. The form also shows fields for 'Nouveau né' (MARTIN), 'Prénoms' (Antoine Emile), and 'Sexe' (M).

Partie 6 = Duplication automatique de données

Vous pouvez pré-mémoriser des valeurs dans les champs « Valeur cote » et « Valeur libre » et demander, en cochant les cases respectives, l'initialisation automatique en création, des champs « Cote » et « Libre » d'un acte.

En cochant la case, les données correspondantes seront automatiquement dupliquées lors de la création des actes. Valeur cote 5-MI-16- Valeur libre Acte n° Cote Libre Patronyme / Père

En cochant la case « Patronyme/Père », le patronyme du père sera automatiquement alimenté à partir de celui saisi pour l'individu.

The screenshot shows the 'Fiche Naissance/Baptême' form with the following details: N° 25 998, Commune de test 1, 25 Doubs. The date is set to Samedi 12/05/1832. The 'Valeur cote' field is set to '5-MI-16-' and the 'Valeur libre' field is set to 'Acte n°'. The 'Patronyme / Père' checkbox is checked. The form also shows fields for 'Nouveau né' (DUPOND), 'Prénoms', and 'Sexe'. Red arrows indicate the flow of data from the settings to the form fields.

Partie 7 = Protection par mot de passe

Vous souhaitez laisser un micro pour permettre au public de consulter des relevés, mais vous voulez éviter des mises à jour, des éditions et des exports intempestifs.

Il vous est possible de cocher la 'case' « Contrôle par mot de passe » et d'indiquer à deux reprises, un mot de passe de votre choix.

Pour protéger vos données de mises à jour intempestives, indiquez un mot de passe et cochez la case 'Contrôle par mot de passe'. Attention : Rappelez vous de ce code.	Mot de passe <input type="password"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Contrôle par mot de passe
	Re-saisie ... <input type="password"/>	

Pour effectuer ainsi toute mise à jour, édition ou export, il faudra que l'utilisateur connaisse et saisisse le mot de passe que vous aurez mémorisé.

ATTENTION : Cela n'empêche pas un individu mal intentionné d'effectuer une copie 'pirate' de votre base. La protection est donc toute relative.

Partie 8 = Répertoire 'Temp'

<input type="checkbox"/> Désactiver TEMP par défaut

Par défaut, Nimègue accède au répertoire «Temp » (pour temporaire) lors des imports d'actes.

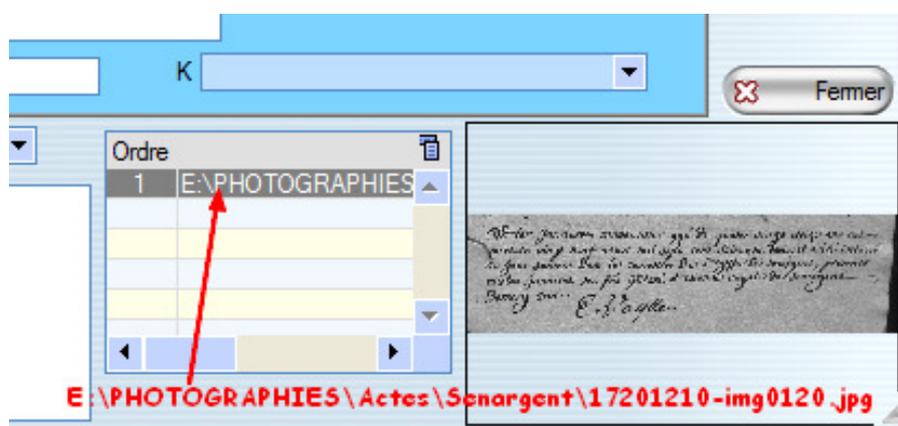
Imaginons que vous vouliez charger une série d'actes à partir d'une clé USB .

En cochant cette case, vous devrez accéder manuellement au répertoire de votre choix (votre clé USB par exemple) et Nimègue se rappellera du chemin la prochaine fois qu'il est sollicité.

Partie 9 = Modification du chemin de stockage des photographies attachées aux actes.

Vous avez associé des actes numérisés à vos actes.

C'est donc l'adresse de l'image qui est mémorisée dans vos fiches.



Dans mon exemple, les actes numérisés se trouvaient dans E:\PHOTOGRAPHIES\Actes

A l'intérieur du sous répertoire, un répertoire par commune

E:\PHOTOGRAPHIES\Actes\Senargent

E:\PHOTOGRAPHIES\Actes\Cugney

E:\PHOTOGRAPHIES\Actes\Besançon

A l'intérieur de chaque répertoire par commune, les fichiers des actes numérisés

E:\PHOTOGRAPHIES\Actes\Senargent\17201210-img0120.jpg

E:\PHOTOGRAPHIES\Actes\Senargent\17210102-img0125.jpg

...

C'est ce chemin complet qui est donc mémorisé par Nimègue

Vous devez déplacer vos répertoires photos, soit parce que vous changez de support soit vous souhaitez mettre vos actes numérisés en réseau ... **sans devoir modifier chaque fiche de Nimègue.**

Dans notre exemple, vous déplacez votre répertoire « Actes » et vous le mettez directement sous le nouveau disque D:\ ; Vous avez donc

E:\Actes\Senargent

E:\ Actes\Cugney

E:\ Actes\Besançon

E:\Actes\Senargent\17201210-img0120.jpg

E:\Actes\Senargent\17210102-img0125.jpg

Vous devrez donc saisir les paramètres suivant :

L'adresse des photographies ne sera pas modifiée. Seul l'accès tiendra compte du nouveau chemin.	
Chemin initial ...	E:\PHOTOGRAPHIES\Actes
remplacé par ...	D:\Actes

Cas plus simple : Vous conservez la même arborescence, et vous ne faites que changer de disque.

L'adresse des photographies ne sera pas modifiée. Seul l'accès tiendra compte du nouveau chemin.	
Chemin initial ...	E:\
remplacé par ...	D:\

Il suffit alors de saisir les paramètres suivants.

Ce paramètre ne modifie pas les fiches qui conservent l'adresse de lien initial.